

## Règlement général des études au Centre Scolaire Notre-Dame de Cerexhe-Heuseux



FORME 1 et 2	FORME 3
<p>L'enseignement de forme 2 propose un cycle d'adaptation sociale et professionnelle qui débouche sur une insertion en milieu protégé. Deux classes de communication, deux classes en intégration sociale à Herve, deux classes TEACCH ....</p>	<p>L'enseignement de forme 3 (type 1) propose un cycle scolaire et professionnel qui permet aux élèves d'obtenir un certificat de qualification au terme de la 3<sup>ème</sup> phase. <u>Qualification</u> : Aide logistique en collectivité</p>
<p><u>Informations de début d'année</u></p> <p>En début d'année scolaire, chaque professeur donnera :</p>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les objectifs généraux de son cours</li><li>• La liste du matériel nécessaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les objectifs généraux de son cours</li><li>• Les compétences à acquérir</li><li>• La matière</li><li>• La liste du matériel nécessaire</li></ul>

### Evaluation

Evaluations formatives : elles seront faites à chaque fois que la matière s'y prêtera pour déceler les lacunes et afin d'y remédier. Le porte feuilles de compétence est l'outil où se trouve la progression de l'élève.

Les bulletins : ils sont remis à la fin des 4 périodes divisant l'année scolaire : Toussaint, Noël, Pâques et Juin. Ils reprennent le bilan des acquisitions et du comportement

Appréciations sous forme de commentaires

**FORME 1 et 2**

Evaluations certificatives : elles seront faites en fin de 3<sup>ème</sup> phase pour obtenir le certificat de qualification  
Appréciations sous forme de cotes

**FORME 3**

### Stages

En fonction du PPE (Projet Personnel de l'Elève) et avec l'avis du conseil de classe, certains élèves auront la possibilité de partir en stage. Un questionnaire est mis en place pour dégager le secteur d'activités.

Les stages sont obligatoires en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> phase en vue de l'obtention du certificat de qualification.

- Les stages ne peuvent s'effectuer chez des membres du personnel de l'école ainsi que chez des parents du stagiaire.
- Lors des stages, les élèves sont couverts par l'assurance de l'école
- L'école n'intervient pas dans les frais de transport
- Le carnet de stage doit impérativement être complété et rendu à la fin du stage

### Conseil de classe

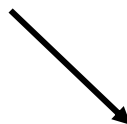
Le conseil de classe réunit les membres du personnel (professeurs, direction, logopède, éducateur...).

Son rôle :

- élaborer pour chaque élève un PIA qui est régulièrement évalué et réajusté en fonction de l'évolution de l'élève
- faire le point sur la progression des apprentissages (réussites et difficultés)
- délibérer en fin d'année



- Sur l'acquisition des savoirs faire et savoirs être.



- Sur l'acquisition des compétences, sur le passage de phase.

### Contacts avec l'école et les parents

- Le journal de classe : il est le moyen de communication entre l'école et les parents / éducateurs
- Les réunions de parents : les parents peuvent y rencontrer la direction, le titulaire et les professeurs lors des réunions prévues ou sur rendez-vous.
- Pour certains élèves de forme 2 : la farde de communication.